

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 01/07/2026
D2026070607

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, DELIANCE Alexandre, CARRUBA Isabelle, NOEL Simon, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, PIGUET Maxime, URVOY Gwenola

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Subventions exceptionnelles aux associations

Madame le Maire propose le vote d'une subvention exceptionnelle au Club de boules lyonnaises de Marboz, pour un montant de 400 €. Cette subvention est attribuée suite à la qualification d'une équipe masculine au Championnat de France de boules lyonnaises qui a lieu le 17 juillet 2026 à Chalamont.

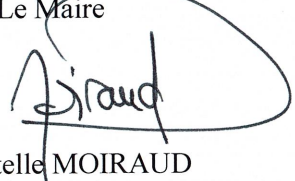
Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

19 : Pour ; 0 Contre ; 0 abstention

- autorise l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € au Club de boules lyonnaises de Marboz,
- dit que les crédits sont inscrits au budget à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres ».



Pour copie conforme,
Le Maire


Christelle MOIRAUD